

Le dépôt en pratique pour les étudiants de DU et de Master

1 - Qu'est-ce que la collection des mémoires DUMAS-Nîmes ?

Nîmes Université valorise sur le portail DUMAS, dans sa collection de Mémoires soutenus à Nîmes, les mémoires validés par un jury et retenus pour leur qualité et leur intérêt. La diffusion est conditionnée à l'autorisation de l'auteur et à l'avis favorable du jury ou de la structure délivrant le diplôme.

2 - Pourquoi autoriser la diffusion des mémoires dans DUMAS ?

- pour valoriser son travail et sa formation au plan national et international
- pour contribuer à la diffusion des connaissances et pouvoir être cité dans d'autres travaux
- pour se protéger du plagiat : le dépôt dans DUMAS atteste de l'antériorité de son travail (horodaté) et le rend immédiatement repérable
- pour assurer la conservation pérenne de son mémoire
- pour contribuer à la visibilité et à la valorisation des diplômes de Nîmes Université

La diffusion en libre accès vous protège contre le plagiat et rend votre travail plus visible.

3 - Modalités de dépôt dans DUMAS Nîmes

Le dépôt dans DUMAS n'est pas en auto-archivage. Le dépôt des mémoires se fait après leur soutenance devant un jury et seulement par la Bibliothèque Universitaire.

C'est sur proposition du jury de soutenance et avec l'accord de leurs auteurs que les mémoires sont diffusés sur l'archive ouverte DUMAS.

Vous êtes Etudiants en DU ou en Master 1, ou Master 2, et vous souhaitez diffuser votre mémoire dans DUMAS ?

Contactez votre Directeur.trice de mémoire, et voyez avec lui/elle comment adresser à la BU :

- le mémoire au format PDF
- un résumé et des mots clés
- une copie remplie, signée et scannée de l'autorisation de diffusion, cosignée par vous (l'auteur) et par le Directeur de Mémoire..

4 - La confidentialité :

Si vous craignez qu'une entreprise partenaire ne soit inquiète de la confidentialité des données, sachez qu'il existe une possibilité de diffuser le mémoire seulement après une période d'embargo (1 an, 5 ans, ou 10 ans, au choix de l'auteur).

5-Si vous craignez pour le financement d'un (futur) doctorat :

-Les financements européens sont liés à l'obligation de diffuser en [libre accès](#)¹ les publications, jeux de données, codes logiciels, voire cahiers de laboratoires issus de la recherche financée. Donc en ayant déjà dans son CV un mémoire de M2 en accès libre dans Dumas, un étudiant montre qu'il a déjà adopté une pratique demandée aux chercheurs.

-D'autres financeurs lient aussi leurs budgets à un engagement en faveur de l'accès libre aux résultats de la recherche.

6- Quelques points importants à noter :

- **Le résumé** est public, et il est toujours affiché même en cas d'embargo. En cas d'embargo, il faut rédiger un résumé qui n'explicite pas trop, tout en décrivant bien le mémoire.

- **Si vous formulez des remerciements**, ces remerciements qui apparaissent dans les parties liminaires du mémoire feront partie intégrante du dépôt.

Les remerciements académiques, ont tout à fait leur place dans le mémoire. En effet, pour un auteur qui se destine aux métiers de la recherche, remercier ainsi ses pairs est une façon de s'introduire dans la communauté professionnelle dont il aimerait devenir membre un jour.

En revanche, pour les remerciements personnels (à ses parents, amis...), il est important que l'auteur ait conscience :

-de la publicité donnée à ces remerciements pour la postérité (les générations futures ont-elles besoin de connaître le surnom d'un proche ?).

-du fait que de tels remerciements dévoilent parfois des informations personnelles et qu'il vaut mieux éviter cela.

7 - Pour tout savoir sur DUMAS : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/>

8 – Pour toute information sur la collection des mémoires DUMAS-Nîmes :

A Nîmes Université, le dépôt des mémoires est confié à la BU.

Pour toute question concernant le dépôt des mémoires dans la collection DUMAS-Nîmes, vous pouvez contacter Anthony Herrada, (anthony.herrada@unimes.fr), 04 66 36 45 40, Bibliothèque Universitaire, Site Vauban.

¹ Université de Strasbourg. 2023-2026. *Qu'est-ce que l'open access ?* <https://scienceouverte.unistra.fr/publications/quest-ce-que-lopen-access/> [consulté le 15-04-2026]